



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MONTGENÈVRE ET VIALATTEA : UNE COLLABORATION RENFORCÉE

Montgenèvre et Sestrières S.p.A. renforcent leurs accords de collaboration et d'exploitation de la VOIE LACTÉE, 5ème domaine skiable au monde

Renouvellement et développement de l'accord qui valorise le domaine skiable international

L'accord de collaboration entre la Régie des Remontées Mécaniques de Montgenèvre et la Sestrières S.p.A. **vient d'être renouvelé**. Le **24 septembre** les administrateurs de la Régie Autonome de Montgenèvre, ViaLattea et Bardonecchia Ski se sont rencontrés à Clavière (Italie), accompagnés par le Président de la communauté de communes Via Lattea et les maires des différentes communes du domaine skiable, pour **officialiser le nouvel accord qui va régler l'exploitation et les initiatives commerciales dans le but de valoriser et promouvoir ce produit international**. La durée de l'accord est de **cinq ans**, pour donner stabilité et cohérence aux projets et aux investissements à venir, à moyen terme.

MM. Roger ROUAUD, Président de la Régie Montgenèvre Domaine skiable, Guy HERMITTE, maire de Montgenèvre et Daniel GARCIN, directeur général, se sont exprimés au nom de Montgenèvre pour rappeler l'importance de la collaboration franco-italienne dans la vie du village et de la station. M. Giovanni BRASSO, Président et Mme Luisella BOURLOT, directeur général, prenaient la parole au nom de Sestrières S.p.A. et Nicola Bosticco, PDG de Colomion S.p.A., exprimait la satisfaction de Bardonecchia. Le tout sous l'égide du Président de la communauté de communes Via Lattea, Mauro Meneguzzi.

LA VOIE LACTÉE, 5ème DOMAINE SKIABLE DE LA PLANÈTE

La **Voie Lactée Internationale** est toujours très appréciée par les skieurs qui aiment profiter de l'immensité d'un grand domaine skiable transalpin : **plus de 400 km de pistes, 70 remontées mécaniques distribuées sur deux Pays**. Car c'est avec l'union des deux domaines français et italien, que la Voie Lactée a vu le jour, en devenant l'un des plus grands domaines skiabiles du Monde, qui offre l'opportunité de **se déplacer en France et en Italie « skis aux pieds », tout en profitant du charme de cette ambiance internationale**.

LA VOIE LACTÉE, BIENTÔT 50 ANS D'EXISTENCE ET UN NOUVEL ENTRANT, BARDONECCHIA

Aujourd'hui nous célébrons presque **un demi-siècle de collaboration**, car le premier accord entre Montgenèvre et le domaine skiable italien fut signé à la fin des années 70, dans le but de commercialiser un forfait unique.

Le nouvel accord confirme cette solide collaboration et renforce les synergies entre les sociétés exploitantes, en termes de commercialisation de l'« offre ski » du territoire, en incluant également le domaine skiable de Bardonecchia. Cette nouvelle intégration apporte 100 km de pistes supplémentaires situés à seulement 20 km de la Voie Lactée. Elle a été possible grâce à la récente acquisition du domaine skiable par ICON, le même fonds d'investissement propriétaire de la Sestrières S.p.A.

« Le renouvellement de la convention de partenariat entre la Sestrières S.p.A et la Régie des Remontées mécaniques de Montgenèvre est bien le reflet d'une collaboration exemplaire depuis près de cinquante ans. Elle souligne une volonté commune de poursuivre ensemble le développement de nos domaines skiabiles dans un environnement de plus en plus concurrentiel. Cette confiance renforcée est indéniablement un atout pour répondre aux futurs défis de notre région comme celui des Jeux Olympiques 2030 » - a précisé **Roger ROUAUD, Président de la Régie Autonome des Remontées Mécaniques de Montgenèvre.**

« Ce partenariat représente l'union des domaines skiabiles des stations de la Voie Lactée italienne, de Montgenèvre du côté français, et depuis cette année de Bardonecchia. Il s'agit d'une union stratégique pour le territoire, car elle nous permet de présenter un produit de plus en plus riche et compétitif sur le marché international du tourisme lié au ski alpin. Je remercie nos amis français pour le travail réalisé ensemble et pour avoir partagé avec nous ce parcours de croissance. » – a déclaré **Giovanni BRASSO, Président de la Sestrières S.p.A.**

DE NOUVEAUX AVANTAGES POUR LES CLIENTS

A partir de cet hiver **les titulaires d'un forfait 6 jours ou plus Montgenèvre + Monts de la Lune auront deux journées offertes sur l'ensemble de la Voie Lactée, en plus d'une journée à Bardonecchia.** Cet avantage est réciproque, car les forfaits plurijournaliers italiens ViaLattea et Bardonecchia incluront une journée à Montgenèvre.

Toujours dans le volet commercial de l'accord, une nouvelle coordination des actions promotionnelles envers les skis clubs et les groupes a été définie, dans le but de valoriser l'attractivité du domaine international.

NOUVELLES LIAISONS ENTRE LA FRANCE ET L'ITALIE

Le nouvel accord régit également les procédures d'exploitation du domaine et des remontées mécaniques de la zone frontalière. Sur le versant italien de la Collette Verte, **les travaux de repositionnement du télésiège Col Saurel avancent. Ce projet permettra une nouvelle liaison directe avec la France par le haut du domaine.** De plus, toujours dans le cadre de l'accord, les deux entités s'engagent à étudier les possibles synergies qu'elles pourraient mettre en place à l'occasion des **Jeux Olympiques d'Hiver de 2030**, s'agissant d'un événement qui donnera de la visibilité à l'ensemble du territoire, comme cela avait été le cas pour les Jeux Olympiques de Turin en 2006.



Discours de M. Roger Rouaud, Président de la Régie Autonome des Remontées Mécaniques de Montgenèvre.



Mme Luisella Bourlot et M. Daniel Garcin, Directeurs Généraux des deux entreprises, signent l'accord.



Les élus des Communes de la Voie Lactée et les Présidents et Directeurs Généraux des deux domaines skiables.

